



EXPERTS ET FORMATION

LIVRET D'ACCUEIL



EXPERTS ET FORMATION

Formation en présentiel ou en distanciel

Version du 31 01 2024



Peu souvent le savoir vient avec les ans

Parce que le monde change, parce que les compétences évoluent, la formation « tout au long de la vie » est indispensable à la performance.

Tout va plus vite et le temps consacré à la recherche de l'information se réduit. Nous travaillons pour vous simplifier l'accès à l'essentiel.

EXPERTS ET FORMATION compile l'actualité fiscale, comptable et juridique pour vous en restituer l'essentiel et vous permettre de maîtriser les mécanismes en jeu.

En présentiel ou en classes virtuelle nous vous accueillons ou nous nous déplaçons dans votre entreprise.

Ce livret d'accueil vous informe sur les modalités de nos formations. Il décrit les conditions et les informations pratiques de déroulement de vos stages. Il vous permet de trouver facilement les réponses à vos questions portant sur la logistique et le contenu de nos stages.

PRÉSENTATION DE EXPERT ET FORMATIONS

EXPERTS ET FORMATION a été créée par Emmanuel DALOZ, Expert-Comptable, diplômé Master II en droit des affaires et fiscalité et chargé d'enseignements à l'Université Lyon III IDEA.

Notre société est spécialisée dans le domaine de la fiscalité, de la comptabilité et du droit des affaires.

Nous dispensons chaque année une actualité fiscale à destination des cabinets d'expertise comptables et des services comptables des entreprises.

Nous intervenons sur place, en distanciel ou au sein de nos locaux situés 31 Cours de Verdun à Oyonnax.

ORGANISATION DE NOS FORMATIONS

Analyse préalable des besoins

Pour vous inscrire à l'une de nos formations vous devez remplir le questionnaire d'analyse intitulé << Vos besoins >> accessible sur notre site internet expertsetformation.fr.

Le but est de vérifier que vos objectifs sont conformes à notre offre, de vérifier l'adéquation des connaissances recherchées avec le contenu de la formation et de vous permettre de signaler des spécificités qui nous permettront d'adapter notre prestation. Ce questionnaire prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap physique ou la maîtrise de la langue française.

Nous sommes avertis de votre besoin par courriel



Nous évaluons la conformité de notre offre avec votre demande.

Si nous estimons que notre offre est conforme à vos objectifs, nous vous communiquons un devis, un programme de formation et une convention de formation indiquant la date prévue de la formation ainsi que le présent livret d'accueil.

Signature de la convention

Vous formalisez votre accord par la signature de notre convention de formation par un responsable habilité à cette fin.

La convention rappelle :

- Le titre de la formation ;
- Le planning indiquant les dates et durées ainsi que les heures et les lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation réalisée en présentiel et/ou en distanciel ;
- Le nom de votre formateur ;
- Les coordonnées de votre contact ;
- Les objectifs opérationnels visés ;
- Le rappel des prérequis de connaissance pour accéder à la formation ;
- Les modalités de l'évaluation des nouveaux acquis.

Convocation

Vous êtes convoqué à la session de formation pour laquelle vous avez signé une convention ou votre employeur par courriel.

Formation présentielle

Votre convocation indiquera si votre ordinateur personnel est nécessaire pour la séance de formation. Le présent livret d'accueil est joint à cette convocation et téléchargeable sur notre site internet (<https://expertsetformation.fr/>).

Formation distancielle (classe virtuelle)

La convocation par courriel rappelle la nécessité d'utiliser votre ordinateur personnel et vous indique le lien de téléchargement de l'application de visioconférence. Le présent livret d'accueil est joint à cette convocation et téléchargeable sur notre site internet (<https://expertsetformation.fr/>).

FORMATEUR

Les formations sont assurées par un fiscaliste disposant de plusieurs années d'expérience pratique dans ce domaine et dans celui de la formation.

Pour la formation que vous envisagez, le formateur sera :

Emmanuel DALOZ

Diplôme d'Expertise Comptable, Diplôme Universitaire de Gestion Fiscale

Master II Droit des Affaires et Fiscalité



Déroulement

Le formateur débute la session par la présentation du sujet. Il poursuit par un tour de table des stagiaires afin que chacun exprime ses attentes de la formation et fasse part d'éventuelles questions spécifiques qui seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation.

Le support projeté par le formateur permet de suivre le déroulé pédagogique. La formation est axée sur la pratique. Chaque concept est illustré par des exemples traités en interaction avec les stagiaires.

Ressources documentaires

Le support de formation est remis aux stagiaires au format PDF à l'issue de la séance. Celui-ci comprend un commentaire développé permettant à chacun de conserver une trace exhaustive des informations exposées.

Le formateur construit son support au fil de l'année pour tenir compte de l'actualité très riche dans le domaine de la fiscalité. Il rédige mensuellement des articles permettant une lecture synthétique de cette information. L'ensemble de ces articles sont accessibles sur notre site internet (<https://expertsetformation.fr/>).

Présence

Le stagiaire doit être présent aux horaires de la formation indiqués sur sa convocation. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais le contact indiqué sur la convocation qui préviendra le formateur.

Une Attestation de présence est remise à votre employeur à l'issue de la formation.

Le contrôle de l'assiduité est assuré par la signature par chaque stagiaire de la feuille de présence (une feuille par entreprise). L'attestation de présence sera remise à l'issue de la séance.

Pour les formations en distanciel, une feuille de présence virtuelle est signée par le stagiaire et renvoyé à EXPERTS ET FORMATIONS. L'attestation de présence sera établie par la suite.

Contrôle des connaissances

La formation se clôture par une évaluation afin de valider l'acquisition des apprentissages.

Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) corrigé et commenté par le formateur.

Ce questionnaire accessible sur internet est mis à disposition des stagiaires par un lien communiqué par le formateur.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.



Evaluation

En fin de formation, il est demandé aux stagiaires de mesurer leur satisfaction de la formation suivie.

A cette fin, une fiche d'évaluation est mise à disposition par le formateur aux stagiaires au moyen d'un lien internet. Chaque stagiaire y répond anonymement et le retour est mis à disposition sur le site expertsetformation.fr.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur :

- La qualité de l'accueil ;
- Les moyens pédagogiques ;
- L'animation ;
- La pédagogie.

Vos remarques sont prises en compte pour mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires : adaptation des contenus, de l'animation, du déroulement...

Lieu de formation

La formation peut avoir lieu :

Au siège de la société EXPERTS ET FORMATION :

Notre salle est située dans le bâtiment du cabinet ADB au 31 cours de Verdun à Oyonnax (01100). Elle est équipée d'un paper board et d'un grand écran et peut accueillir au maximum 7 stagiaires. Le lieu de formation permet les distances de sécurité sanitaire exigées entre chaque apprenant. Tous les équipements (tables, chaises, tableaux blancs, poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs et matériels informatiques) utilisés sont désinfectés avant l'arrivée du groupe. L'entretien des parties communes (toilettes, rampes d'escalier, ascenseurs, salle de pause, ...) ont une fréquence de nettoyage quotidienne. Des lingettes et du gel hydroalcoolique sont mis à disposition dans la salle.

Le lieu de la formation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'adresse est rappelée aux stagiaires dans la convocation. Celle-ci comporte un plan d'accès.

Au sein de l'entreprise des stagiaires

Lorsque l'entreprise le souhaite, la formation peut s'effectuer intra-entreprise. Dans ce cas l'entreprise met à la disposition du formateur un support de projection (tableau blanc déroulant...). Nous nous chargeons de gérer le matériel de projection. L'entreprise s'assure que les conditions d'accueil soient optimales pour la tenue de la séance de formation.

L'adresse du lieu de formation est indiquée dans la convocation.

Dans un lieu spécialisé (salles de conférences, salles de séminaires...)

Pour un effectif supérieur à 7 personnes, EXPERTS et FORMATION réserve une salle dans la ville de son siège : OYONNAX. A titre indicatif, le lieu de formation peut se situer dans la salle de séminaire du stade Charles Mathon.

En distanciel

Les formations en distanciel sont organisées depuis notre salle de formation à l'aide d'une caméra de conférence.



EXPERTS ET FORMATION

Elles permettent de réaliser la formation dans des conditions similaires au présentiel et permet :

- D'échanger avec le formateur et les autres participants ;
- De visualiser les supports multimédias téléchargeables ;
- D'évaluer les acquis durant et en fin de formation.

L'outil de visioconférence retenu est le logiciel ZOOM®.

Horaires

L'heure du début de la formation et l'heure de la fin de formation sont mentionnées sur la convocation.

Nos formations sont en générale d'une durée de 7 h 00. Elles débutent généralement à 9 h 00 et se terminent à 17 h 00. Une pause d'une heure a lieu à l'heure du déjeuner. Le moment de de cette pause est décidé d'un commun accord entre le formateur et les stagiaires.

Les repas des stagiaires sont pris en charge par l'entreprise. Le formateur règle le prix de son repas.

Une pause de 10 minutes découpe chaque demi-journée en durée similaires.

Contact

M. Emmanuel DALOZ

Tél : 04 74 12 03 33

Courriel : e.daloz@expertsetformation.fr

DALOZ Emmanuel

Président